



Association Centre socioculturel Roy d'Espagne
16 allée Albeniz-13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 73 39 82 - fax. : 04 91 73 66 26

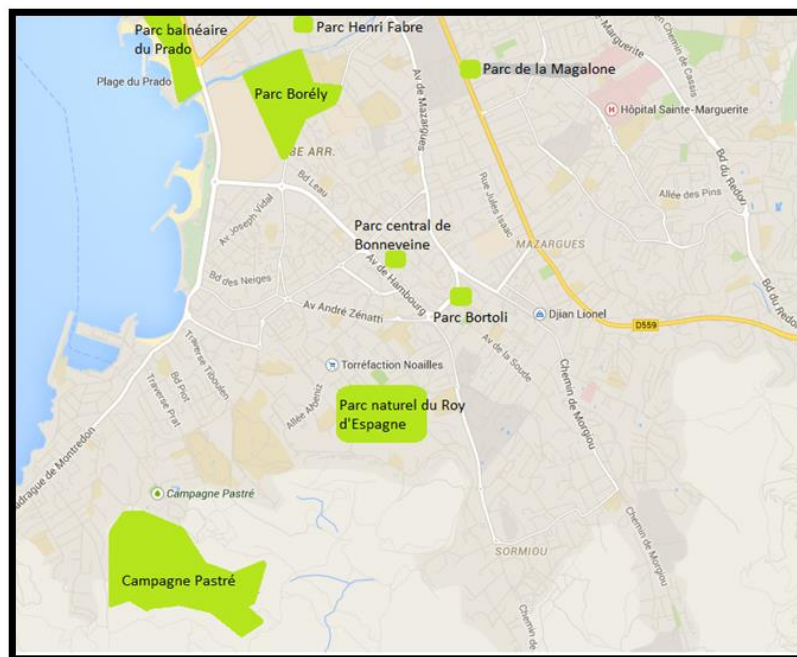
ACCUEIL DE LOISIRS

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE 2020



1. PROJET EDUCATIF

Créé en 1966, à l'initiative d'un collectif d'habitants, le centre socioculturel est implanté dans le quartier du Roy d'Espagne, au cœur de la pinède du VIII arrondissement. Bénéficiant d'un environnement de qualité entre mer et collines, cette zone se caractérise par des espaces publics naturels importants (plages du Prado, parc Pastré, parc Borély....) ainsi qu'un long ruban de littoral, du centre municipal de l'Huveaune en passant par la Vieille Chapelle et Montredon.



A proximité du centre socioculturel, de nombreuses infrastructures existent : écoles maternelles et primaires de Chabrier et Granados, collège du Roy d'Espagne, bibliothèque de Bonneveine, clinique mutualiste, pharmacies....

Le centre socioculturel Roy d'Espagne réunit près de 1500 familles adhérentes, une équipe d'une cinquantaine de professionnels et près de 40 bénévoles.

Ses agréments sont :

- Agréé Centre social par la Caisse d'Allocation Familiales des Bouches-du-Rhône.
- Reconnu et financé par la convention cadre des centres sociaux signée par l'Etat, la CAF des Bouches-du-Rhône, le Conseil Régional PACA, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, la Ville de Marseille.
- Accueil de loisirs agréé par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.
- Agréé par l'Agence nationale Chèque vacances

Il est géré par un conseil d'administration composé uniquement d'habitants et de représentants d'associations, et propose plusieurs secteurs :

- Accueil de loisirs (3-15 ans) : mercredis et vacances scolaires

- Jeunes : activités artistiques et sportives, aide aux devoirs, accompagnement et aide au projet, insertion
- Familles : sorties, ateliers, groupes de paroles, appui à la fonction parentale.
- Culture : spectacles, débats, animations de quartier, exposition

Les axes qui découlent du projet social sont les suivants ;

1. Développer la prise en compte de la famille sous toutes ses formes.
2. Contribuer à créer du lien entre les habitants du territoire dans un principe de mixité sociale et de participation.
3. Contribuer à l'épanouissement de l'individu et à la construction du citoyen.
4. Porter une attention particulière aux personnes précarisées et en voie d'exclusion.
5. Rechercher une plus forte participation des habitants dans les instances décisionnaires de l'association.
6. Poursuivre l'amélioration de l'organisation, du fonctionnement et des locaux du Centre.

Engagement des administrateurs :

« Le Conseil d'administration du Centre Socioculturel Roy d'Espagne regroupe des personnes diverses par leur statut (habitants, usagers, représentants d'associations), par leur situation sociale, par les motivations qui ont guidé leur engagement, par leurs attentes.

Chaque entrée dans le Conseil d'administration est conduite par une démarche individuelle. Nous, membres du Conseil d'administration, pensons que la diversité est une chance et une richesse qui constituent la plus-value associative. Le Conseil d'administration trouve cependant une cohérence dans sa pensée collective et dans son action. Elle passe par l'affirmation des valeurs auxquelles nous sommes attachés.

Les centres sociaux ont une action qui n'est pas neutre sur leur territoire d'influence. Ils font l'objet d'enjeux politiques et sociaux importants rappelés dans la Charte fédérale du 18 juin 2000 à laquelle nous avons adhéré.

Les membres du Conseil d'administration se rassemblent dans les grands principes républicains contenus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Plus que jamais nous les réaffirmons devant la montée de l'intolérance, de la xénophobie, du racisme et la création de territoires d'exclusion ou de non droit. Notamment, nous nous accordons sur les valeurs essentielles que sont la liberté, la dignité humaine, le respect de soi et d'autrui dans sa diversité culturelle, l'exercice des responsabilités, la solidarité, la reconnaissance de la « famille comme élément naturel et fondamental de la société, ayant droit à la protection de la société et de l'Etat...» (art. 16 - Charte internationale des Droits de l'Homme).

Nous confirmons notre volonté de promouvoir une société plus juste et plus équitable où l'Homme prime sur les lois de l'économie de marché, qu'il faut considérer comme des moyens et non une fin.

Il semble utile aujourd'hui que l'éducation et la prévention précèdent la réparation des blessures de la société. Nous affirmons donc notre choix pour une société basée sur l'évolution de l'Homme dans le respect de l'environnement et d'un développement soutenable.

Nous voulons ainsi par le développement d'une solidarité de proximité, favoriser l'émergence d'initiatives collectives, lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination. Il faut aujourd'hui dépasser le stade de la seule communication pour passer à une dynamique d'engagement. Nous inscrivons alors nos actions sur ces enjeux de société. Notre engagement sur ce terrain politique au sens noble du terme relève bien de l'intérêt général.

Comment relier les idées et les actions, répondre aux besoins des habitants tout en agissant sur la société ?

Notre Conseil d'administration se situe dans une logique de transformation de la société car le Centre Socioculturel Roy d'Espagne n'est pas seulement un lieu de recours, certes indispensable, mais un lieu de démocratie locale. Ce n'est pas un simple prestataire de services, mais un lieu de débats ouvert dans le respect de la parole de chacun.

Ce nouveau Projet social est l'occasion de réaffirmer nos valeurs et de définir des lignes d'action efficaces, programmées et coordonnées pour les prochaines années ».

FICHE ACTION N°		PROJET SOCIAL 2020-2023			
action nouvelle <input type="checkbox"/>		reconduction <input checked="" type="checkbox"/>		Référént de l'action : Amélie PIETROSINO	
ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (A CARACTERE EDUCATIF)					
TYPE ACTION		Action portée par le centre social <input checked="" type="checkbox"/>	Démarche et/ou action portée par un partenaire (auquel le CS est associé) <input type="checkbox"/>	Démarche de progrès interne <input type="checkbox"/>	
AXE / OBJECTIF GENERAL : Prendre en compte la famille sous toutes ses formes					
OBJECTIF OPERATIONNEL Soutenir les familles en les impliquant dans leur démarche de garde des enfants. Prendre en compte les différentes étapes de l'évolution de l'enfant en proposant aux familles des actions innovantes et appropriées.					
DESCRIPTION DE L'ACTION (extrait du Projet Educatif) "L'ACM est un lieu de vacances où chaque enfant peut s'investir dans un projet et construire ses vacances avec les activités proposées par l'équipe. C'est aussi un lieu d'écoute, d'échange et de discussion où chaque enfant a sa place et peut communiquer avec l'autre (adulte ou enfant). Cette interaction permet à l'enfant de s'enrichir et de se construire une identité, tout en respectant l'individu. L'ACM est un lieu d'autonomie, où chaque enfant est libre, tout en respectant un cadre défini et compréhensible par tous. C'est aussi un lieu d'apprentissage et de découverte où chaque enfant peut s'enrichir culturellement grâce au projet pédagogique mis en place par l'équipe d'animation. L'ACM se doit d'être un lieu d'apaisement, où l'enfant peut interagir sans violence physique ou verbale".					
PUBLIC concerné - habitants - équipe du CS - partenaires Enfants âgés de 3 à 15 ans de toutes les familles du territoire, notamment les familles en difficulté (sociale, économique, éducative, etc.) et avec une attention particulière accordée à l'accueil des enfants porteurs d'un handicap					
PARTENAIRES ASSOCIES / MOBILISES		Institutionnels Assistante sociale CAF, DRDJSCS, AMO, travailleurs sociaux, éducateurs de foyers, IMP, services d'action sociale, CE	Associatifs	CLJ, Bibliothèque Bonneveine, organismes de formation (FSGT, CPCV, Francas, etc.), Ferme pédagogique Roy d'Espagne, Foyer de retraite Roy d'Espagne, etc.	
FONCTIONNEMENT		Date prévisionnelle mise en oeuvre toute l'année	Durée et fréquence	tous les mercredis et vacances scolaires de l'année avec une amplitude d'ouverture de 10h00	
		Nombre de participants	entre 80 et 180 enfants selon les périodes âgés de 3 à 15 ans		
MOYENS		Humains 2 CDI /TP, entre 10 et 20 vacataires au forfait ACM, 12 stagiaires BAFA sur l'année, 2 contrats aidés, 1 ou 2 stagiaires en formation professionnelle	Qualification	BAFA, BPJEPS, DEJEPS	
		Matériels locaux du centre, plateaux sportifs écoles, gymnase, piscine sous convention avec la ville, compagnie de car Horizon Provence, salles polyvalentes des écoles Chabrier et Granados, réfectoire écoles Chabrier	Lieu de l'activité	au centre et sur tout le territoire de la Ville	
		Financiers CAF- VILLE	Les dispositifs financiers	Prestation de service CAF, Contrat Enfance jeunesse et Objectif Jeunes Ville de Marseille + CAF	
EVALUATION		Les critères et indicateurs retenus	Critère 1 : taux de fréquentation	Indicateur 1 : nombre d'enfants ib=nscrits	
			Critère 2 : autonomie des enfants	Indicateur 2 : amélioration de l'autonomie des enfants dans le cadre des règles de vie collective au quotidien	
		Les effets attendus	Augmentation du nombre d'enfants inscrits par période		
			Prise d'initiatives par l'enfant et choix exprimés		

2. PROJET PEDAGOGIQUE

(Accueil Collectif de Mineurs à Caractère Educatif)

➤ **Généralité**

La dénomination Accueil Collectif de Mineurs à Caractère Educatif (anciennement appelé centre aéré, centre de loisirs, accueil de loisirs sans hébergement), est le fruit d'une évolution qui traduit une volonté de la part du ministère de tutelle de mettre l'accent sur les aspects ludiques, pédagogiques, et éducatifs de l'animation. Il découle des axes prioritaires du projet social.

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Amélie PIETROSINO, directrice de l'ACM, titulaire d'un BAFD, BEATEP, DEJEPS
- Régine MORIN, directrice adjointe de l'ACM, titulaire d'un BEATEP et d'un DEJEPS
- 3-5 ans : 1 animateur pour 8 enfants (BAFA complet, en cours ou non diplômé)
- plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants (BAFA complet, en cours ou non diplômé)

➤ **Démarches pédagogiques :**

L'ACM est un lieu de vacances où chaque enfant peut s'investir dans un projet et construire ses vacances avec les activités proposées par l'équipe.

C'est aussi un lieu d'écoute, d'échange et de discussion où chaque enfant a sa place et peut communiquer avec l'autre (adulte ou enfant). Cette interaction permet à l'enfant de s'enrichir et de se construire une identité, tout en respectant l'individu.

L'ACM est un lieu d'autonomie, où chaque enfant est libre, tout en respectant un cadre défini et compréhensible par tous.

C'est aussi un lieu d'apprentissage et de découverte où chaque enfant peut s'enrichir culturellement grâce au projet pédagogique mis en place par l'équipe d'animation.

L'ACM se doit d'être un lieu d'apaisement, où l'enfant peut interagir sans violence physique ou verbale.

Nous avons voulu aussi proposer un projet reflétant au mieux notre organisation, ce qui a demandé à toute l'équipe de repenser notre ACM. Notre travail est assez complexe si l'on considère : le nombre d'enfants accueillis, le nombre d'animateurs nécessaires, les nombreuses activités et les différents lieux d'accueils.

C'est pourquoi nous avons construit un projet simple qui tient compte de toutes les spécificités de notre centre et qui se veut innovant :

- permettre l'éveil culturel de chaque enfant, par le biais d'activités ou par l'échange avec l'autre ;
- établir la notion de respect de tous, petits et grands : Cet objectif se retrouve dans nos gestes, notre langage, notre attitude, cette notion inclue aussi le respect du lieu, du matériel ;

- apprendre à chaque enfant à jouer, collectivement ou non ;
- favoriser l'autonomie des enfants, à travers des activités différentes et la vie quotidienne.

Pour atteindre ces objectifs et afin de mettre en place un certain nombre d'ateliers qui viseront à atteindre au moins un objectif parmi ceux cités précédemment, **l'équipe d'animation participe régulièrement à des temps de formation** dispensés par l'équipe de direction, ainsi que, par des formateurs FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail).

Les activités proposées pour les enfants sont établies lors de nos réunions de préparation et sont proposées aux enfants au début de la session. De manière générale, il est proposé plusieurs types d'animation au cours d'une journée :

- les activités dites « artistiques et culturelles » destinées à développer la créativité et l'imaginaire de l'enfant (jeu d'expression, danse, mimes, etc.) ;
- les activités dites « sportives » permettant à l'enfant de mieux connaître son corps et de jouer avec l'autre (grand jeu, parcours sportif, etc.), et de favoriser le développement de sa motricité ;
- les activités manuelles pour faire découvrir aux enfants des matières nouvelles et ainsi contribuer à développer leur imaginaire, leur toucher et leur motricité fine (jeu de construction, techniques de peinture, etc.) ;
- les activités animées par un intervenant spécialisé, les initient à de nouvelles pratiques (sport ou autres....).

D'un point de vue pédagogique, le rôle de l'animateur est de veiller à ce que chaque enfant trouve sa place dans le groupe et dans le jeu. Ainsi, selon les cas, il va :

- « *jouer avec* » : les enfants s'organisent mais l'activité nécessite des moyens techniques qu'ils ne peuvent exécuter seuls (l'animateur après constat se joint à eux et accompagne les enfants)
- « *faire jouer* » : l'activité est proposée par l'animateur, il en explique son déroulement, les moyens mis en place et sa finalité.

Schéma projets



3. UNE JOURNEE AU CENTRE

➤ La journée d'un enfant

Les horaires :

- 8h00 : * accueil échelonné des enfants au centre = les enfants sont accueillis dans leurs salles d'activité. Plusieurs activités sont proposées afin que chaque enfant puisse commencer tranquillement sa journée
- : * accueil des enfants sur le parvis de St Just, de 8h à 8h30. Liste d'appel faite par un animateur et par un responsable du Comité d'Entreprise du Conseil Général 13.
- 9h00 : arrivée des enfants du Comité d'Entreprise et présentation de la journée + chants
- 9h45 : temps d'activité adapté à l'âge des enfants
- 11h30 : repas 1^{er} service suivi d'un temps calme et d'une sieste pour les petits
- 12h30 : repas 2^{eme} service suivi d'activités calmes pour les plus grands
- 14h30 : temps d'activité
- 16h00 : goûter
- 16h15 : départ des enfants en direction de St Just, avec la même équipe encadrante.
- 16h30 : accueil du soir (participation des parents).

Une journée est ainsi découpée en plusieurs temps qui respectent le rythme de l'enfant mais qui dépendent aussi de l'effectif total des enfants, et du nombre d'enfant arrivant en car au centre socioculturel.

Une attention particulière est portée aux temps d'animation : chaque moment de la journée donne lieu à une animation (repas, trajets, etc.).

Malgré ces horaires définis, nous nous adaptons au rythme de chaque enfant : une activité peut être écourtée suivant les besoins du groupe (vie quotidienne...).

Nous sommes particulièrement attentifs à l'attitude de l'animateur sur les temps d'accueil car la façon de s'adresser aux parents, l'animation qui est proposée, la propreté de la salle, donnent un aperçu de la journée et du travail de l'équipe.

Les activités sont en général au choix des enfants : Elles se veulent riches et variées : grand jeu, activité d'intérieur, promenade, jeu de motricité, d'expression, de ballon, etc.

Nous avons plusieurs espaces de jeux autour du centre : Village SOS, la Sablière et deux plateaux sportifs appartenant à des écoles (Chabrier et Granados).

Les enfants sont répartis en 6 groupes et ils disposent chacun d'une salle de référence.

Groupes	Salle d'activité	Repas
Pitchouns 3 ans	salle polyvalente de l'école maternelle de Chabrier	Restauration dans la cantine de l'école Chabrier
Loupiots 4 ans	atelier 1+2	Restauration dans la cantine de l'école Chabrier
Bambins 5 ans	atelier 3 les mercredis + salle polyvalente de l'école Granados	Restauration dans la cantine de l'école Chabrier
Mômes 6/7 ans	salle de yoga + salle de l'école Granados	Restauration dans la cantine de l'école Chabrier
Minots 8/10 ans	grande salle	Restauration dans la cantine de l'école Chabrier
Teens 11/15 ans	salle de danse	Restauration dans la cantine de l'école Chabrier

➤ **La journée d'un animateur**

Les horaires :

- 7h30 : petit déjeuner avec l'équipe
- 7h45: aménagement des salles
- 8h00-9h00 : accueil des enfants au centre et à l'arrêt St Just → moment important entre la famille, l'enfant et l'équipe
- 9h00 - 9h30 : présentation de l'équipe et de la journée
- 9h30 - 10h30/11h30 : activités
- 11h30 - 12h30 : les animateurs prennent le repas avec les enfants, moment d'échanges. Aide au service (pour la cantine scolaire)
- 12h30 - 14h30 : temps de pause à tour de rôle pour les animateurs, minimum 20 mn et mise en place des animations de l'après-midi
- 14h30 - 15h30 : temps d'activité

- 16h00 -16h30 : goûter, préparation de l'accueil du soir + temps de pause rapide départ de l'équipe dite « Comité d'Entreprise »
- 16h30 -18h00 : départ des enfants et transmission des informations de la journée aux parents
- 18h00-18h15 : rangement et bilan de la journée.

Une journée au Roy d'Espagne est faite d'une multitude de jeux, d'animations, de déguisements, de préparation, de rires, de chants. L'accent est porté sur l'animation traditionnelle.

La journée de l'animateur est longue et intense : le mot «équipe» prend toute son importance car c'est en étant ensemble que l'on peut être source de proposition et créer une cohésion de groupe.

Les temps de réunion :

Une réunion est efficace lorsque toute l'équipe contribue en proposant des idées, et en préparant des fiches d'activités.

Les réunions sont en dehors des temps d'accueil.

- Elles ont lieu le samedi après-midi et sont rémunérées, une semaine avant le début des vacances, autour d'un thème (le jeu, l'autorité, la sensibilisation, etc.).
- Une réunion a lieu tous les lundis soir afin de faire un point sur cette première journée (elle est non rémunérée). Un bilan de fin de semaine est prévu avec l'ensemble de l'équipe (30 mn).

➤ **La journée de la Direction**

L'équipe de Direction est présente tout au long de la journée. Elle se veut disponible et à l'écoute de son équipe ainsi que des familles.

Chaque année, une à deux réunions sont mises en places pour échanger avec les parents et leur présenter le projet de l'ACM et l'équipe.

Déroulement d'une journée :

- 7h30 : ouverture et mise en place des espaces
- 8h00 - 9h00 : inscription des enfants (saisie informatique)/possibilité de contrôler à l'arrêt St Just.
- 9h30 - 10h00 : accueil de l'équipe car + contrôle des effectifs + confirmation des repas + rotation des navettes (compagnie Basset)
- 10h - 10h30 : saisie des présences des enfants des comités d'entreprise (CE), vérification du nombre général, préparation des listes retour (car)
- 10h30 - 14h30 : aide pour les services à la cantine + repas (un roulement est fait

afin d'assurer les deux services de restauration sur le site de l'école ainsi que le ménage)

- 14h30 - 15h45 : moment où l'une des directrices peut se détacher et être sur le terrain auprès des animateurs et des enfants
- 16h00-16h30 : départ des enfants du Comité d'Entreprise
- 16h30-18h00 : échanges avec les familles
- 18h-18h30 : rangement et bilan de la journée.

4. LES ENFANTS DES COMITES D'ENTREPRISES

L'accueil de loisirs du centre socioculturel Roy d'Espagne accueille depuis de nombreuses années, des enfants inscrits par des comités d'entreprises (CE) tels que : le Conseil Départementale 13 depuis une vingtaine d'années, le CNRS depuis une quinzaine d'années.

Objectifs :

- Permettre à des enfants habitant loin du Roy d'Espagne de participer aux animations du centre
- Favoriser une mixité entre les enfants et au sein de l'équipe d'animation
- Faire connaître le centre à un large public
- Faire reconnaître le centre aux institutions.

Accueil et relation avec la famille :

L'accueil est différent suivant le Comité d'Entreprise. En effet, certains enfants viennent directement sur le centre (domicile ou travail des parents proches), et d'autres viennent en car depuis le centre-ville.

Nos horaires d'accueil et d'animations tiennent compte de ces arrivées et départs pour que ces enfants ne soient pas pénalisés dans les activités proposées.

Nous proposons toujours aux familles de venir visiter le centre et de nous rencontrer avant le séjour de l'enfant. Une réunion d'information, en général avant les vacances d'été, est également organisée dans les locaux de CG13.

Enfin, des animations sont proposées en fin de périodes scolaires auxquelles les parents sont conviés (spectacle, jeux).

Encadrement :

Nous avons une équipe dite « CE ». En effet, il y a des animateurs qui accueillent les enfants à des arrêts précis dans le centre-ville (St Just). Il est demandé aux parents de prévenir le centre en cas d'absence de leurs enfants car nous veillons à ce que l'encadrement soit conforme à la réglementation Jeunesse et Sport.

Ces animateurs suivent une procédure, qui démarre dès la prise en charge de l'enfant le matin jusqu'à leur arrivée dans leur salle.

En cas d'absence des parents le soir, l'animateur prévient la Direction qui prend la décision de contacter la famille et le cas échéant, de ramener l'enfant au centre.

5. LES PROJETS D'ANIMATIONS – PARTENAIRES

Intentions éducatives

L'ACM se doit d'être :

- **Un espace ludique**
 - ✓ *Faire vivre à l'enfant des journées riches en rire, en échanges, en jeux*
 - ✓ *Respecter son rythme et son âge*
 - ✓ *Amener l'enfant à concevoir le centre comme un lieu de jeu mais avec des règles*

- **Un lieu sécurisé**
 - ✓ *Garantir la sécurité physique et morale de chaque enfant*
 - ✓ *Etre un lieu neutre par rapport à des événements privés*

- **Un lieu de socialisation**
 - ✓ *Favoriser les échanges entre enfants*
 - ✓ *Faciliter la parole avec l'adulte autre que celui de l'école ou de la famille*
 - ✓ *Rendre l'enfant acteur de sa journée*

- **Un lieu de découverte**
 - ✓ *Favoriser l'accès au savoir*
 - ✓ *Rendre acteur de ses choix*
 - ✓ *Utiliser l'animation comme un moyen de transmission.*

Projets d'animation

L'axe principal de cette année 2020 est orienté autour d'expériences en lien avec l'environnement naturel et le recyclage. Sur les mercredis, notre fil directeur est « Bricolo, bric-à-brac », avec une proposition spécifique pour chaque période de vacances.

- *Mercredis de janvier et février 2020 : Le monde polaire*
- *Mercredis de mars et avril 2020 : Nature en éveil*
- *Mercredis de mai et juin 2020 : Protège ton littoral*
- *Mercredis de septembre et octobre : Fête du vent*
- *Mercredis de novembre : Les droits de l'enfant*
- *Mercredis de décembre : Contes de Noël*

- *Vacances d'Hiver 2020 : Impro en folie*
- *Vacances de Printemps 2020 : Graine de champion*
- *Vacances d'été 2020 : Voyage en terre protégée*
- *Vacances d'Automne 2020 : Mystère au musée*

Partenaires

Plusieurs partenaires vont intervenir tout au long de l'année, en lien avec nos objectifs pédagogiques :

- Centre de Loisirs Jeunes Police Nationale (CLJ) : rencontres sportives ;
- OM athlétisme ;
- Nouvel Observatoire de Marseille ;
- Ferme pédagogique du Roy d'Espagne ;
- Sorties thématiques : Royaume des arbres, Friche Belle de Mai, Château de la Buzine... ;
- Sorties parcs d'attractions : Ok corral, Bois des lutins, Aqualand... ;
- Spectacles : Les Compagnies Dromolo ; des fées, Bami Village...
- Atelier conte : Parole et Merveilles
- Atelier « les Petits Débrouillards », « Une ruche dans mon jardin » ;
- Vélo Club de la Pomme Marseille ; Cie des fées, Bami village ... ;
- Animation aquatique ou de plein air avec Sud Sport Loisirs ;
- Piscine de Cassis ;
- Ludothèque municipale ;
- Bibliothèque de Bonneveine ;
- Cinémas : de Bonneveine, les Variétés, Chambord ;
- Musées : Mac, le musée Cantini, Préau des Accoules, Mucem...

6. LES SORTIES

Afin de diversifier nos animations, nous organisons dans l'année quelques sorties à caractère éducatif, culturel, et/ou sportif. Nous avons la volonté de proposer des sorties qui viennent en complément de nos animations en limitant les sorties dites «de consommation».

Certaines de ces sorties sont payantes et sont en supplément de la journée ACM. Quelqu'une sont réservées aux enfants du Conseil Général, d'autres aux enfants n'appartenant pas à un comité d'entreprise et nous essayons de mettre en place des sorties communes à tous.

Nous avons travaillé notre budget dans l'optique de permettre à tous les enfants de participer, sans distinction, à la plupart des sorties.

7. EVALUATION DES ACTIONS

➤ **Evaluation des projets d'animations**

Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière.

Avec les enfants :

- ✓ par les échanges entre les animateurs et les enfants
- ✓ pour les groupes maternels, trouver des jeux permettant l'évaluation de la journée et des activités proposées et être attentif aux retours des parents
- ✓ pour les groupes primaires, mettre en place des grilles d'évaluations permettant d'évaluer la journée
- ✓ participation des enfants

Entre animateurs :

- ✓ bilan de fin de journée
- ✓ bilan de fin de semaine : *mesurer l'écart entre le projet et les animations réellement menées, les objectifs ont-ils été atteints ou non ? Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre?*

➤ **Evaluation des animateurs**

Les stagiaires BAFA :

En début de stage sera proposée une évaluation des acquis personnels, des attentes et des objectifs fixés par la direction.

Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente seront mises en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'animateur référent, l'adjoint pédagogique ou sur l'équipe de direction.

En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, en présence de l'animateur référent et avec la direction.

En fin de stage, l'animateur fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.

Les diplômés :

Une évaluation sera faite comme pour un stagiaire mais de façon moins régulière.